

Titre de séjour

Demande ou renouvellement de mon titre de séjour

Les dossiers concernant les premières demandes et demandes de renouvellement de titre de séjour pour les parents d'enfant français et les conjoints de Français ont lieu uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez prendre un rendez-vous, et en tout état de cause, trois mois avant la date de fin de validité de votre titre de séjour, à l'adresse suivante : sp-torcy-etranagers-rdv@seine-et-marne.gouv.fr

Vos démarches administratives

Adresse postale : Sous-préfecture de Torcy - étrangers) 7, rue Gérard Philipe - TORCY -77204 MARNE-LA-VALLEE CEDEX 1
Serveur vocal : 01 60 95 59 78 (7 jours sur 7 - 24 heures sur 24)

Pour contacter le service par courriel : cliquez en haut à droite de la page rubrique "Contacts"

Conseil utile : attention, certaines démarches s'effectuent exclusivement par courrier. Avant de vous rendre à la sous-préfecture, assurez-vous que votre démarche relève bien d'un traitement au guichet.

Les guichets sont ouverts au public les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 et sont fermés le mercredi.

En savoir plus sur : <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Demarches-administratives/Toutes-les-demarches/Accueil-des-Etrangers#>

ALLER PLUS LOIN

- Attestation d'accueil
- Regroupement familial
- Naturalisation



